



Respecgt

Entreprise du service à la personne
ELECTIONS CSE

**Pour mes droits et ceux de mes collègues
Pour que dialogue social = progrès**

L'enjeu des élections dans le secteur des services à la personne



LES 7 NOUVEAUX CRITÈRES DE LA REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE :

1. Le respect des valeurs républicaines
2. L'indépendance
3. La transparence financière
4. Une ancienneté minimale de deux ans dans le champ professionnel et géographique couvrant le niveau de négociation. Cette ancienneté s'apprécie à compter de la date de dépôt légal des statuts
5. L'audience
6. L'influence, prioritairement caractérisée par l'activité et l'expérience
7. Les effectifs d'adhérents et les cotisations

En France, les grandes conquêtes sociales ont permis aux travailleurs et travailleuses de pouvoir choisir leur représentant(e)s. C'est même devenu un principe constitutionnel : « *Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.* »

Depuis 2008, le paysage de la représentativité syndicale a été radicalement modifié pour passer de critères irréfragables (comme l'attitude patriotique pendant l'occupation par exemple) à une mesure de l'audience syndicale au niveau des branches et des entreprises*.

La CGT a fait le choix de cette nouvelle définition de la représentativité syndicale en 2008. Ainsi, tous les 4 ans, une mesure de la représentativité syndicale nationale est organisée afin de déterminer l'audience des différentes organisations au niveau national et au niveau des branches professionnelles.

*Dans les entreprises, cette mesure est également organisée lors de chaque élection et permet là aussi de savoir quel syndicat est représentatif et de définir sa capacité à signer ou à s'opposer à un accord collectif.

À votre
Service
MAIS //////////////// AVEC
RESPECT





ZOOM SUR le secteur des services à la personne

Dans ce secteur singulier qui réunit les entreprises privées de services à la personne et les crèches privées, on ne connaît pas beaucoup les syndicats. On ne connaît pas non plus ses collègues de travail car les patrons font tout pour que les salariés restent isolés et donc fragiles.

Ce phénomène est amplifié par la diversité des métiers qui constitue un frein à la reconnaissance d'une identité commune. Les nouvelles technologies qui déshumanisent le travail, le rendent invisible, et ne sont jamais mises à la disposition de solutions qui permettraient de reconstituer un soupçon de communauté de travail, d'être un outil d'information sur vos droits, accentuent encore cette situation d'isolement.

L'émergence de l'économie de plateforme va jusqu'à vous priver des droits les plus élémentaires, la protection sociale, la qualité même de salarié est parfois remise en question. Du coup, on se retrouve dans un double écosystème que se partagent le personnel administratif et les intervenants de terrain.

Les patrons ont bien compris l'utilité d'utiliser cette division sommes toute très artificielle mais redoutablement efficace. Alors voilà comment ça se passe dans ces entreprises, dans la vraie vie quoi, celle qui devrait un peu plus inspirer les savants analystes de la représentativité syndicale.

Les ordonnances MACRON permettent de mettre en place des accords d'entreprise qui vous sont applicables, que vous le vouliez ou non. Ces mêmes accords peuvent vous faire perdre bon nombre d'avantages,

vous rendre plus flexibles, précaires. Alors les patrons ont besoin de ces accords... Il faut donc les faire signer par des représentants du personnel ou des organisations syndicales.

**La démocratie,
ce n'est pas la loi
de la majorité,
mais la protection
de la minorité.**

Albert Camus



Dans le premier cas, j'organise des élections en catimini, pas vu, pas pris ! Dans le second cas, je trouve un syndicat complaisant, et je signe mon accord en catimini, pas vu, pas pris non plus ! Ils appellent ça la démocratie sociale... Nous ça nous fait bien rire :-)

Sauf que cela nous laisse bien démunis pour vous défendre, et surtout vous apprendre à vous défendre. Alors on va être vraiment francs avec vous, si vous voulez que ça change, il va falloir changer.

Se syndiquer, s'intéresser à ce qui se passe dans l'entreprise, discuter avec les collègues quand c'est possible, se regrouper, se serrer les coudes, refuser les divisions que les patrons tentent de nous imposer... A chaque fois que les salariés retrouvent le chemin du collectif, ils marquent des points, avec des petites victoires, comme des grandes.

**Alors pour gagner le match
patronat contre progrès social,
on agit, on s'engage, on s'organise...
Avec la CGT bien sûr !**

À votre
Service
MAIS //////////////// AVEC
RESPECT

Fédération
Commerce
Services
**la
cgt**
sap.cgt.fr
© Adobe stock